



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Le mardi dix-huit juin 2019 au siège social de la Plateforme des ONG européenne au Sénégal.

Les membres de la PFONGUE ont tenu leur assemblée générale après avoir été convoqués par le Président.

### ONG membres présentes :

- |            |                     |                    |
|------------|---------------------|--------------------|
| ▪ ACRA     | ▪ Fondation Xaley   | ▪ RIKOLTO          |
| ▪ ACTED    | ▪ Green Cross       | ▪ SAMU SOCIAL      |
| ▪ AGRISUD  | ▪ GRET              | ▪ SENE GAL         |
| ▪ AVSF     | ▪ Horizont 3000     | ▪ Secours          |
| ▪ CEAS     | ▪ HEKS-EPER         | ▪ Islamique France |
| ▪ CISV     | ▪ IPSIA             | ▪ SightSavers      |
| ▪ COOPI    | ▪ LVIA              | ▪ SOLTHIS          |
| ▪ COSPE    | ▪ Médicos del Mundo | ▪ United Purpose   |
| ▪ CPS      | ▪ OXFAM             | ▪ VIS              |
| ▪ Eau Vive | ▪ Positive Planet   |                    |
| ▪ Eclosio  |                     |                    |

### ONG membres représentées :

- |             |                  |
|-------------|------------------|
| ▪ ChildFund | ▪ NITIDAE        |
| ▪ GRDR      | ▪ Le Partenariat |

### Organisations externes :

- |        |          |         |
|--------|----------|---------|
| ▪ ADOS | ▪ ETIMOS | ▪ PFANE |
|--------|----------|---------|

Monsieur Daouda SANON préside l'assemblée. Il constate que le nombre des membres présents (27) ou se faisant représenter (3) permet d'atteindre le quorum exigé par les statuts (la moitié plus 1) et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des membres les pièces suivantes :

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur les questions suivantes :

- Approbation du rapport moral du Président
- Approbation du rapport d'activité du Coordinateur
- Approbation du rapport financier du Trésorier
- Election du Bureau Exécutif

La délibération est ensuite déclarée ouverte.

## **Le rapport moral**

Après que le coordinateur ait rappelé ce qu'était la PFONGUE et ses missions, le Président, M. Daouda SANON a réalisé la lecture de son rapport moral<sup>1</sup>.

Il a notamment insisté sur :

- La bonne collaboration du Bureau Exécutif et de l'équipe de collaboration
- Le rétablissement des liens avec les autres faitières (CONGAD, ONGIS, PFANE).
- L'augmentation du nombre d'ONG membres de la PFONGUE
- La bonne clôture du projet Jokkale 1
- La réintégration de la PFONGUE dans la Commission Interministérielle Consultative (CIC). Et donc de l'amélioration de nos rapports avec l'Etat.
- La création de nouvelles activités
- La visibilité et la reconnaissance accrue de la PFONGUE durant l'exercice.

Pour terminer, le Président à réitérer ses remerciements à l'ONG ACTED qui a accueilli la PFONGUE dans ses locaux durant (3) années ainsi que la PFANE qui héberge désormais les bureaux. Aussi, le Président à tenu à remercier l'ensemble des membres et les partenaires de la PFONGUE.

**L'assemblée approuve le rapport moral, à main levée, par 30 voix « pour » sur 30 voix représentées (53 au total).**

## **Le rapport d'activité**

Le Coordinateur, Jonathan AZEVEDO, est revenu sur les différentes activités conduites durant l'exercice<sup>2</sup>. Les activités se déclinent en plusieurs pôles :

- Les activités courantes. Soit celles de la Plateforme ;
- Les activités de projets. Soit celles du projet Jokkale et du réseau TaFAé ;
- Les activités de plaidoyers. Notamment les activités en liens avec l'Etat du Sénégal et les autres faitières (ONGIS, CONGAD, PFANE).

**Pour les activités courantes** : le coordinateur a détaillé les différentes rencontres réalisées dans le cadre des Réunions ADMIN, des Deb'ataya, des Groupes Thématique Migration et Artisanat. Il a également été fait un focus sur le site internet et sa très bonne évolution (300 000 visites durant l'exercice), ainsi que sur la cartographie qui a été profondément remaniée.

**Pour les activités de projets** : le bilan de la première phase de Jokkale a été présenté. Les difficultés rencontrées (notamment financières) lors de l'exercice précédent ont pu être surmontées et le projet s'est conclu avec un taux de réalisation des activités de 100%. L'expérience Jokkale fut le moyen de professionnaliser l'association en renforçant son effectif et en acquérant de nouvelles compétences notamment en

---

<sup>1</sup> Le rapport moral du Président est intégralement disponible dans le rapport annuel 2018-2019 de la PFONGUE en annexe.

<sup>2</sup> Toutes les activités sont également détaillées dans le rapport annuel.

termes de gestion de projet et de gestion financière. Les activités réalisées dans le cadre de Jokkale 2 ont également été soumises aux participants. Le projet qui vient de boucler sa première année se terminera en juin 2021.

Concernant la TaFAé, le coordinateur a également détaillé les différentes visites et ateliers réalisés et à présenté l'étude en cours portant sur « les leviers qui facilitent l'adoption de l'agroécologie par les producteurs sénégalais ».

**Pour les activités de plaidoyers :** Il a été porté à la connaissance des membres que la PFONGUE a réintégré la Commission Interministérielle Consultative (CIC). La Plateforme a retrouvé sa place de commissaire et peut de nouveau défendre les dossiers portés par ses membres. Aussi, les travaux relatifs à la révision du Décret 2015-145 et sur la création d'un pacte social à destination des organisations à but non lucratif ont fait l'objet d'une attention particulière.

**L'assemblée approuve le rapport d'activité, à main levée, par 30 voix « pour » sur 30 voix représentées (53 au total).**

## Le rapport financier

Le Trésorier, M. Stéphane CONTINI, a pu présenter le rapport financier de la PFONGUE pour l'exercice 2018-2019<sup>3</sup>. Le Trésorier a pu mettre en lumière le fait que les difficultés financières ont été surmontées et que les finances de la PFONGUE sont désormais saines. Une reconnaissance de dette de l'ancienne comptable a pu être fait et un remboursement étalonné a été mis en place. Un point d'attention a été émis par les participants sur l'importance de continuer à suivre le remboursement.

La clôture de Jokkale 1 a permis à la PFONGUE de recevoir quelques 6347.93 € de frais admin<sup>4</sup>. Malheureusement, 3866.24 € de dépenses ont été rejetées par les auditeurs<sup>5</sup>. La Plateforme a effectivement reçu 94% du budget total du projet.

La situation financière de la deuxième phase du projet Jokkale est stable et le taux de consommation prévisionnel pour l'année n'a pas été dépassé.

Le solde du budget alloué à la TaFAé est positif.

Enfin, la PFONGUE dispose, au 31 mai 2019, d'un solde de 2 558 754 FCFA. Notons que l'ensemble des cotisations n'a pas été versé.

**L'assemblée approuve le rapport financier, à main levée, par 30 voix « pour » sur 30 voix représentées (53 au total) sous réserve de complément d'information sur les fonds propres de l'association.**

---

<sup>3</sup> Notons que le rapport financier de l'exercice 2017-2018 n'avait pu être fait lors de l'AG 2018 du fait de la situation financière très délicate de la PFONGUE.

<sup>4</sup> Voir détail des postes clés à la page 25 du Rapport annuel 2018-2019.

<sup>5</sup> Il s'agit notamment de pièces comptables manquantes ou de doublons dus aux malversations.

## L'élection du Bureau Exécutif

Le Quorum étant atteint, il a été procédé à l'élection du Bureau de l'Association.

Ont été élus à la majorité :

### Président :

- **ACRA** (représenté par Daouda SANON)

### Vices – Présidents :

- **GRET** (représenté par Emilie BARRAU)
- **NITIDAE** (représenté par Romuald VAUDRY)

### Trésorier :

- **AVSF** (représenté par Aboubakrine SARR)

### Secrétaire général :

- **GRDR** (représenté par Gwenaelle DE JACQUELOT).

Leurs mandats courrent pour une (1) année.

## Les propositions d'orientations de l'association

Suite à l'approbation des rapports et à l'élection du Bureau Exécutif, la Vice-Présidente représentant le GRET, Emilie BARRAU a animé un atelier sur les orientations de la PFONGUE à court et moyen termes.

La Vice-Présidente a pu rappeler les finalités et les objectifs de la PFONGUE et a présenter les principales fonctions d'un réseau.

Après cette introduction, deux (2) groupes de travail ont été mis en place pour traiter de :

- La vision, le projet politique ;
- La gouvernance et l'organisation ;
- Les liens entre les membres : participation des membres du réseau, la façon dont les connexions entre eux se construisent ;
- Les fonctions d'interface avec les autres acteurs (ministères, PTF, autres réseaux...).

Deux (2) points forts, deux (2) points d'amélioration et deux (2) propositions concrètes (pour améliorer la pertinence de la PFONGUE à remplir ses missions) étaient attendus pour chaque axes de réflexion.

## Résumé des réflexions :

Attentes/Axes	La vision, le projet politique	La gouvernance et l'organisation	Les liens entre les membres	Les fonctions d'interface
<b>Points forts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La connaissance mutuelle des membres</li> <li>▪ Le positionnement thématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le respect des règles démocratiques</li> <li>▪ La bonne entente entre la coordination et le bureau exécutif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les réunions mensuelles des membres</li> <li>▪ Le partage des informations et la mise en place de l'intranet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La modification du Décret 2015-145</li> <li>▪ La création du Pacte Social</li> <li>▪ Les groupes Thématisques</li> <li>▪ L'intranet</li> </ul>
<b>Points d'améliorations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les relations avec les PTF</li> <li>▪ Le positionnement politique</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le contenu des réunions mensuelles des membres</li> <li>▪ Le partage des agendas avant les réunions</li> <li>▪ La gestion des connaissances thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'engagement des membres dans les Groupes Thématisques</li> </ul>
<b>Propositions concrètes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clarifier les relations entre l'Etat et la PFONGUE (Quel est le rôle de la PFONGUE selon l'Etat)</li> <li>▪ Mutualiser les formations et services transversaux entre les membres.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passer de réunions mensuelles des membres à des réunions bimensuelles</li> <li>▪ Rendre possible la vidéoconférence pour les ateliers</li> <li>▪ Décentraliser des rencontres</li> <li>▪ Etablir un canevas pour la mise en place des Groupes Thématisques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser des rencontres entre les membres et les PTF</li> <li>▪ Désigner plusieurs interlocuteurs ressources dans les ONG membres</li> <li>▪ Fiches récapitulatives des ateliers dans l'intranet</li> <li>▪ Mettre en avant les ODD dans la cartographie</li> <li>▪ Développer une bibliothèque numérique</li> </ul>

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heure.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Dakar le 26 juin 2019,

Le coordinateur

Jonathan AZEVEDO

